

1. CONDITIONS GENERALES

Tous les membres et invités doivent respecter les règles du club en tout temps. Le refus ou le non-respect continu de ces règles peut entraîner l'expulsion de l'utilisateur du Club et la résiliation de l'adhésion, sans remboursement.

RLX Training se réserve le droit d'apporter des modifications aux règles du club de temps à autre et tout changement prendra effet immédiatement. Le cas échéant, les membres seront avisés

2. CODE VESTIMENTAIRE

Tous les utilisateurs du club se doivent de porter des vêtements appropriés en tout temps lorsqu'ils sont au club. RLX Training considère les vêtements appropriés comme un t-shirt ou une veste ; shorts ou pantalons adaptés à l'entraînement ; et des chaussures fermées d'intérieur convenant à l'entraînement.

Ce qui suit n'est **PAS** acceptable :

- 1) Chaussures d'extérieur, ouvertes ou pieds nus. Pas de tongs s'il vous plait !
- 2) S'entraîner sans t-shirt, vos muscles ne vont pas disparaître d'ici la fin de la séance !
- 3) Jeans ou autres pantalons inappropriés
- 4) Se changer dans une zone autre que les vestiaires désignés

Une tenue inappropriée peut être offensante ou intimidante pour les autres utilisateurs du Club et, en tant que telle, ne sera pas tolérée. Le refus de se conformer au code vestimentaire peut entraîner l'expulsion de l'utilisateur du Club. Le refus continu est une violation des règles et, en tant que telle, RLX Training peut résilier l'adhésion de l'utilisateur comme indiqué dans les conditions générales.

Tous les utilisateurs du club doivent utiliser des mesures appropriées pour maintenir les normes d'hygiène de base, telles que l'utilisation d'un linge (**obligatoire !**), de déodorant, la douche si nécessaire et le port de vêtements de sport propres pendant l'entraînement.

3. CONDUITE & HYGIENE

Tous les membres, invités doivent se comporter de manière respectueuse tout en utilisant les installations du club. Tout utilisateur du Club qui agit de manière intimidante, abusive, violente ou irrespectueuse peut être expulsé du Club et les Membres peuvent voir leur adhésion résiliée sans remboursement des frais déjà payés.

Tous les poids et équipements doivent être rangés correctement après utilisation, et les équipements et les machines doivent être essuyés. S'il vous plaît ne laissez pas tomber les barres vides et prenez soin du matériel comme si c'était le vôtre.

Tout utilisateur du club qui ne sait pas comment utiliser un équipement doit demander des instructions avant de le faire.

RLX Training ne prendra aucune responsabilité lorsqu'un utilisateur de l'Open Gym subit des blessures résultant d'une utilisation incorrecte de l'équipement.

Si un équipement s'avère défectueux ou que vous endommagez un équipement, veuillez le signaler immédiatement au personnel de RLX Training.

Nous vous serions reconnaissant de ne pas utiliser de magnésie en poudre lors de vos entraînements.

4. SUSTENTATION & AUTRES

Aucune nourriture ne doit être consommée dans l'Open Gym.

L'alcool et les substances illicites ne peuvent être ni introduits ni consommés dans les locaux ; tout utilisateur du Club sous l'influence de l'alcool ou de substances illégales peut être éjecté du Club, sans remboursement.

Il est interdit de fumer, en tout temps, dans les locaux du Club, parking y compris afin de ne pas gêner les utilisateurs.

5. VIDEOSURVEILLANCE

Pour des raisons de sécurité, RLX OPEN TRAINING ainsi que la partie coaching RLX TRAINING sont équipés d'un système de vidéosurveillance avec enregistrement 24/24.

6. RLX TRAINING – CARTE A POINT / ANNULATION

L'achat d'une carte à points est **obligatoire** pour les participants des coachings en groupe.

Les annulations de dernières minutes, soit **moins de 24h avant** le coaching, seront déduits de la carte, ceci afin de ne pas péjorer les autres participants quant au prix du cours. Il en va de même pour toutes les séances, abonnement compris.

Une fois acheté, les abonnements ainsi que les cartes ne seront plus remboursés.

7. RLX TRAINING – COACHING ZONE

Les utilisateurs de l'Open Gym doivent strictement respecter la séparation des deux salles lorsqu'un coaching est donné. Lorsque la salle est vide vous êtes en droit de disposer de la salle ainsi que des vestiaires.

8. RLX OPEN TRAINING – APPLICATION

Les utilisateurs de l'Open Gym s'inscrivent soit via l'application mobile soit via la page web prévue à cet effet. Nous attendons des utilisateurs qu'ils fassent preuve de bon sens. Les places sont limitées à 6 personnes par heure afin de garantir une qualité d'entraînement optimale. Si vous avez besoin de plus qu'une heure d'entraînement inscrivez-vous sur deux plages horaires. En cas d'imprévu merci de bien vouloir vous désinscrire rapidement afin de ne pas péjorer d'autres sportifs. D'avance merci !

9. RLX OPEN TRAINING – ACCÈS

Vous recevrez un badge d'accès **PERSONNEL**, moyennant une caution de CHF 20.-, afin d'ouvrir la porte en tout temps. Les invités doivent être annoncés à l'avance et s'acquitter une fois sur place d'un montant de CHF 20.- via le QR code

10. PARKING

Les places de parc n° 56 à 59 sont à votre disposition, ainsi que les espaces devant les portes de la structure. En fin de journée il vous est également possible de stationner sur les places réservées pour InterNeon Sàrl.

11. POUR FINIR

Les Excuses ne brûlent pas les calories !
Alors on se donne à fond et on prend du plaisir à l'entraînement.

Lu et approuvé en date du

Nom & Prénom :